

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	4 (1916)
Heft:	47
Artikel:	Variété : un groupe d'éclaireuses lausannoises
Autor:	Paschoud, Jeanne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-251429

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que Mme Chavannes-Hay a pris l'initiative de fonder la *Ligue contre l'exagération de la mode*; elle invite toutes les personnes partageant ses idées à se joindre à elle, afin de lutter contre le flot envahisseur, qui, s'il n'est arrêté en temps opportun, risque de submerger notre jeunesse et notre population. Pour l'aider dans son activité, elle s'est adjoint un Comité composé de **neuf membres**. Comme entrée en action, ce Comité déposera dans les ateliers, magasins, bureaux, écoles, etc., des listes d'adhésion où dames et messieurs pourront apposer leur signature, ce qui leur conférera le titre de membre de la Ligue, moyennant la modique finance annuelle de 50 centimes. Le Comité serait très reconnaissant aux personnes de bonne volonté qui voudraient lui suggérer leurs idées. Au début, il aura recours à la presse, puis organisera des conférences et mettra en œuvre d'autres moyens de propagande selon les nécessités de la cause. Nous insistons sur ce que la Ligue n'en veut nullement à la mode proprement dite, à la vraie élégance, mais bien plutôt à la mauvaise tenue, à la toilette mal portée et malsaine, qui ne sied pas à la dignité morale que nous aspirons à réveiller dans nos mœurs nationales. »

* * *

Du *Woman's Journal* nous extrayons les réflexions suivantes, auxquelles la récente défaite du suffrage féminin dans l'Etat de Iowa ajoute encore de l'actualité.

« C'était le matin du 3 novembre 1915. Quelques hommes étaient en train de discuter le résultat des élections dans l'Etat de New-York, et, en passant, j'ai entendu cette remarque: « Eh bien! maintenant que l'amendement pour le suffrage est repoussé, nous serons au moins tranquilles. La question est liquidée une fois pour toutes. Le sujet ne reviendra pas sur le tapis avant cinq ans, et les femmes auront à ce moment-là un autre caprice en tête. » Oh! pensais-je, combien peu l'homme connaît-il en général l'âme d'une femme! Combien peu comprend-il le sérieux du but pour lequel elle travaille! Ce n'est pas seulement pour laisser tomber un bulletin de vote dans une urne, bien qu'elle reconnaîsse tout le sérieux de cet acte. Mais, pour elle, le bulletin de vote n'est plus qu'un symbole, celui de sa propre individualité, de la liberté de son âme. Il symbolise son droit de collaborer également avec l'homme aux circonstances qui produisent des individus supérieurement développés et de meilleurs citoyens. — La liberté politique est pour elle un développement moral et intellectuel plus complet. Comme mère, elle obtient également une plus grande influence dans la vie civique et une puissance toujours plus grande pour sauvegarder ses enfants. Elle n'est plus impuissante devant les forces du mal qui cherchent à désunir son foyer, mais, ayant dans les mains une arme collective, elle peut combattre ces forces. Combien ils ont cependant peu compris la signification du mouvement féministe, ceux qui s'imaginent que la femme pourrait oublier sa tâche! Ne reconnaissent-ils pas que c'est, en réalité, la simple obéissance de la femme à la loi de développement le plus complet depuis les temps préhistoriques. Il est tout aussi utile d'essayer d'arrêter un fleuve avec un petit caillou, que d'arrêter le progrès de l'émancipation féminine. La défaite? Nous ne connaissons pas la signification de ce mot. Car nos dernières campagnes ne sont que les bornes qui jalonnent le chemin de la victoire. »

VARIÉTÉ

Un groupe d'éclaireuses lausannoises

En septembre dernier, après quatre mois d'étude, quelques personnes, pour la plupart professeurs et institutrices dans les diverses écoles de Lausanne, convièrent des fillettes de 12 ans, à une première séance d'éclaireuses. Dans une vieille maison, assises par terre faute de meubles, grandes et petites, échangèrent leurs idées.

Le projet des petites était très vague. L'exemple de leurs grands frères, le prestige du costume, l'attrait d'une société nouvelle, tout cela leur rendait séduisante la perspective de constituer un groupe d'éclaireuses. Pour nous, les aînées, notre but était quelque peu différent et beaucoup plus précis.

Pourquoi une nouvelle société, éloignant les enfants encore davantage de la maison? Cette objection, plusieurs d'entre nous se l'étaient faite et nous tenions notre réponse toute prête. Pourquoi? Pour compléter l'œuvre éducatrice de la famille et de l'école, pour tenter ce que ni l'une, ni l'autre ne peut obtenir seule. Réunir des fillettes de conditions différentes, leur apprendre, si ce n'est à s'aimer, du moins à s'estimer, lutter ainsi contre l'esprit de coterie, développer l'esprit de solidarité; sans discours, ni sermon, faire comprendre que si l'une ne fait pas son devoir, nécessairement les autres en pâtissent; développer l'esprit d'initiative, que trop souvent le système scolaire tue, lutter contre la superficialité et la frivolité, donner le goût de la simplicité, rapprocher ces enfants de la nature, leur apprendre à aimer tout ce qui est beau et bon et à s'enthousiasmer pour les nobles causes, leur apprendre à connaître leur patrie et à la bien servir; en un mot leur aider à devenir des femmes saines, physiquement et moralement, des femmes utiles. Voilà pourquoi, dans une vieille maison, assises par terre, grandes et petites, nous avons fondé la Société des éclaireuses.

Pour essayer de réaliser ce vaste programme nous nous réunissons chaque samedi après-midi. Si le temps le permet, nous partons en promenade. Souvent, ce sont nos fillettes qui, la carte en main, nous conduisent. Nous faisons de nombreux jeux, des exercices d'ensemble, nous observons les plantes, les animaux, le terrain, etc.

Les jours de pluie, nous restons au local, nous répétons nos chants, nous apprenons à consulter un horaire, nous étudions l'alphabet Morse, etc. Nous avons visité des imprimeries, la cathédrale, les musées. Nous proposons des concours qui obtiennent toujours un grand succès.

Enfin, nous donnons à nos fillettes l'occasion d'apprendre la joie qu'il y a à donner et le plaisir qu'on trouve à préparer un paquet pour un moins privilégié que soi; 5 petits enfants, réfugiés à Evian, reçoivent chaque lundi, une lettre et quelques objets. Chacune à son tour, sait faire un petit sacrifice et envoie un vêtement, un jouet ou une douceur aux petits évacués.

Notre organisation n'est pas compliquée. Nous n'avons pas encore de règlement. Nous en aurons probablement un, plus tard. Alors l'expérience nous en dictera les articles. Nous n'avons pas voulu mettre un cadre à notre toile avant d'avoir peint notre tableau.

Pour le moment nous sommes réparties en 4 groupes de 12 fillettes, ayant deux aînées à leur tête. Après un stage de 3 mois, les fillettes passent un examen. Celles qui le réussissent et s'engagent à suivre la loi, donnent leur signature. Elles portent, dès lors, le nom d'éclaireuses. Nous n'avons pas de grades, mais nous confions à chacune, à tour de rôle, de petites responsabilités. Et pour que chaque éclaireuse puisse, en quelque sorte, coopérer à la direction générale nous avons, au local, une boîte aux lettres. Elles y glissent des billets où elles exposent leurs désirs, leurs critiques.

Notre costume est la blouse américaine, en bonne toile rayée bleue et blanche. Notons ici, que malgré de nombreuses analogies, les buts et les méthodes de notre groupe d'éclaireuses, diffèrent sensiblement de ceux et de celles des éclaireurs, et cela, pour plusieurs raisons. Nous avons des qualités féminines à faire naître, des défauts féminins à combattre; nos fillettes n'ont pas, non plus, la force physique des garçons et nous devons en tenir compte. Enfin notre organisation n'a rien de militaire.

Les aînées se réunissent chaque semaine, et préparent soigneusement les séances du samedi.

Deux fois par an, nous convoquons les mamans de nos fillet-

tes, nous leur rendons compte de notre activité et nous prenons note de leurs conseils et de leurs observations.

Telle est, dans ses grandes lignes, notre organisation actuelle.

Ce que j'en dis est très sec et n'est guère l'image réelle de notre vie. Il n'est malheureusement pas possible de décrire l'esprit qui anime notre petite bande, la gaîté qui règne parmi nous. Il faut voir tous ces yeux brillants, écouter toutes les questions posées, entendre les bons rires de ces enfants, alors seulement on se rend compte de l'utilité des éclaireuses de Lausanne.

Quel sera notre avenir ? Nous ne le savons. Actuellement nous vivons et, grandes et petites, nous trouvons ensemble force et courage. C'est l'important.

Jeanne PASCHOUDE.

Les Femmes à l'œuvre

En Italie

Plusieurs lectrices nous ayant demandé des renseignements sur l'activité des femmes italiennes pendant la guerre, nous empruntons ceux qui suivent à Jus Suffragii, faute d'avoir pu en obtenir directement. (Réd.).

... Les femmes en Italie agissent presque dans tous les domaines, mais on ne leur a pas demandé de travailler dans les organisations militaires ou gouvernementales (comme cela s'est fait en France et en Angleterre), et elles-mêmes ne l'ont pas demandé. Seules les organisations municipales pour l'assistance ont officiellement demandé leur concours.

Une vaste organisation pour les « Foyers du soldat » s'étend dans toute l'Italie. Ses membres (des femmes pour la plupart) fournissent aux soldats en voyage de la nourriture, des boissons, des cigarettes, des fleurs, des cartes postales, etc., dans les gares. Dans les villes ont été fondés des sortes de clubs où les soldats trouvent des livres, des revues, et de l'aide pour la correspondance avec leurs familles. On confectionne aussi des bas, des sous-vêtements, des gants, etc., qui sont envoyés sur le front, dans les Alpes, où le froid est parfois intense, même en été. Nous n'avons pas ouvert de salles de tempérance pour nos soldats, qui sont en général tout à fait sobres ; ils boivent du vin, mais très peu d'alcool.

Un très grand nombre d'hommes n'ayant pas été mobilisés, peu de femmes ont été engagées pour remplir des postes dans les bureaux officiels, sauf quelques dactylographes. Les employés préfèrent, disent-ils, accomplir une besogne double, et diminuer les dépenses du gouvernement, plu ôt que d'avoir des femmes travaillant à leurs côtés ! Nous avons des femmes conducteurs de tramways, des femmes balayeurs de rues (toujours moins payées que les hommes pour le même travail), et des milliers de femmes et de jeunes filles accomplissant des travaux volontaires de correspondance et d'assistance. Quelques-unes sont médecins et gardes-malades dans les hôpitaux civils, militaires, et de la Croix-Rouge ; d'autres, aides ou infirmières dans les hôpitaux sur le front. Beaucoup de femmes enseignent comme précédemment dans les écoles primaires et secondaires, mais, nous le répétons, l'appel aux armes n'a pas désorganisé le travail d'une façon palpable. Une armée de femmes travaillent aux confections militaires ; très peu en revanche aux munitions ; les premières sont misérablement payées, tandis que les entrepreneurs encaissent plus qu'un double profit. La Chambre de Travail a réussi à obtenir une petite élévation des salaires, mais le gouvernement n'a pris aucune mesure dans l'intérêt des travailleuses, comme il l'a

fait en France sous la pression du Conseil National des Femmes ; seulement en Italie, notre Conseil national ne s'occupe que d'assistance.¹ Le désarroi causé par la guerre est très grand, spécialement dans la petite bourgeoisie et le monde professionnel. Là, les femmes travaillent aussi, mais celles qui n'ont pas l'habitude de la lutte pour la vie traversent des temps bien difficiles, leurs aptitudes étant limitées au travail à l'aiguille. Espérons que cette dure leçon ne sera pas inutile, et qu'après cette triste expérience, toute femme comprendra que ses droits, son indépendance morale et économique doivent être basés sur sa valeur sociale personnelle comme travailleuse, et non pas sur celle d'un père, d'un frère, d'un mari, enfin d'un appui masculin quelconque, légal ou non.

Mais un autre grave problème se pose chez toutes les nations belligérantes : c'est celui de l'instruction, qui préoccupe l'esprit de tous ceux qui jugent que les conditions de vie *après la guerre* doivent être étudiées à temps et attentivement. Notre système d'instruction court actuellement de grands risques. Dès avril 1914, notre Comité exécutif a écrit au gouvernement, a fait des démarches auprès des ministres et des députés, pour s'assurer qu'en cas de guerre, on éviterait autant que possible de transformer les bâtiments d'école en casernes ou en hôpitaux. Le gouvernement en prit l'engagement, mais il a été débordé par les événements, et nous nous trouvons maintenant en face de cette déplorable utilisation à deux fins de toutes les écoles primaires et de plusieurs écoles secondaires. Le personnel enseignant est aussi atteint par la guerre. Les maîtres et maîtresses remplaçants (qui sont traités de la même façon dans les écoles secondaires) sont considérés comme suppléants et payés en conséquence, c'est-à-dire pendant neuf ou dix mois seulement, sans aucune rétribution durant les vacances d'été.

Ajoutez à cela des examens précipités, faits plutôt pour la forme que pour le fond, pour les jeunes gens approchant de l'âge de la conscription ; des études universitaires abrégées, spécialement pour la médecine et la chirurgie ; l'autorisation accordée aux élèves des écoles secondaires, actuellement sous les armes, de s'inscrire dans les facultés universitaires, et vous reconnaîtrez que notre système d'instruction actuel est affligé de nombreux défauts. Non seulement la génération présente de maîtres et d'élèves en souffre, mais encore la génération future, celle qui sera appelée à fournir le maximum de capacités intellectuelles et professionnelles pour former à nouveau la force de la nation. Et comme ces défauts compromettent plus ou moins tous les peuples belligérants, il me semble que les efforts réunis de toutes les femmes et de toutes les mères ne seraient pas de trop pour chercher à y porter remède. Le corps enseignant de tous les degrés en Italie fait son possible pour atténuer ces fâcheuses conséquences. Espérons que tous ces efforts porteront des fruits.

Le 3^{me} Congrès national pour l'éducation du peuple s'est réuni à Rome, il y a quelque temps. Son programme comprenait l'étude et la discussion des problèmes d'éducation les plus importants, divisés en deux groupes : 1^o Soins aux enfants (en général, et aux orphelins de la guerre en particulier), dans les écoles publiques et professionnelles pendant la guerre ; 2^o Education des victimes directes de la guerre (soldats aveugles et infirmes). Des ministres, des sénateurs, des députés ont pris une part active aux délibérations. Les devoirs du gouvernement vis-à-vis de l'école ont été librement discutés. Notre Fédération avait envoyé ses délégués, et nous avons obtenu gain de cause sur deux points très importants : 1^o Le Congrès a adopté une motion en faveur des

¹ Il y a là, une leçon que les femmes trop pressées de courir uniquement aux besoins pratiques feront bien de méditer ! (Réd.).